



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides et prêts

Question écrite n° 3791

Texte de la question

M. Bernard Charles attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la situation économique des professionnels de l'hôtellerie. Il lui demande quelles réponses il entend apporter aux revendications et propositions formulées par le président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, à savoir : les moyens pour lutter contre de nouvelles disparitions d'entreprises, la révision des délais de paiement pour les dettes fiscales et sociales, la remise de toutes pénalités de retard par les banques, l'aménagement de l'assiette des cotisations sociales et le reechelonnement des échéances de prêts. Par ailleurs, il souhaite connaître sa position concernant le plan de modernisation de l'hôtellerie familiale et indépendante et les problèmes posés par la surcapacité hôtelière provoquée par le système actuel de défiscalisation.

Texte de la réponse

Le secteur de l'hôtellerie est directement concerné par les mesures de soutien aux PME-PMI annoncées par le Gouvernement. Il pourra en conséquence, comme les PME d'autres secteurs, bénéficier notamment du fonds de garantie Sofaris mis en place pour la restructuration de fonds de roulement, de la suppression du décalage de remboursement de la TVA, de l'allègement du coût des salaires par l'exonération des cotisations d'allocations familiales pesant sur les salaires proches du SMIC et des modifications apportées aux dispositions relatives au plafonnement de la taxe professionnelle. Les services de la direction du tourisme étudient par ailleurs diverses mesures concernant la surcapacité, le financement des investissements et la modernisation des établissements.

Données clés

Auteur : [M. Charles Bernard](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3791

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1969

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4637